



L'Harmonie de Vizille recherche :

son/sa directeur(rice) musical(e)

Créée en 1873, l'harmonie de Vizille, association loi 1901, réunit une quarantaine de musiciens amateurs. Les répétitions ont lieu tous les vendredis de 20h00 à 22h00 (hors vacances scolaires) à Vizille. L'harmonie organise 2 concerts annuels (fin année et printemps), quelques concerts en extérieur et aussi peut se produire sur invitation d'autres harmonies. Elle participe également aux 2 principales cérémonies commémoratives de la ville (souvent confiées à notre Chef adjointe).

Missions :

- Etablir le programme musical en collaboration avec notre chef adjointe qui pourra diriger au moins un morceau par concert (écoute des attentes, recherche des morceaux,...),
- Assurer le développement de l'orchestre dans le respect des capacités de chacun (nous jouons tous les styles jusqu'au niveau 3.5),
- Participer aux réunions préparatoires,
- Maintenir et renforcer le lien avec l'école de musique de Vizille et autres associations locales,

Conditions :

La fonction de chef est rémunérée selon la convention collective de l'animation. Sa rémunération sera fixée en fonction des diplômes obtenus. Contrat à Durée Indéterminée.

Profil :

- Diplôme exigé
- Première expérience souhaitée,
- Avoir envie de fédérer une image positive de l'harmonie et avoir le souci de son développement,
- Engagement sur le long terme souhaité.

Procédure de recrutement :

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir de plus amples informations. Vous avez la possibilité de venir nous écouter à une répétition pour mieux nous connaître. Puis si vous êtes séduit(e)s, nous nous rencontrerons lors d'un entretien avec les membres du bureau.

Prise de fonction souhaitée en septembre 2024

Pour tout renseignement : Carole SANCHEZ : 06.11.74.53.03 et pour candidature, CV + lettre de motivation à adresser à harmoniedevizille@gmail.com